

Bonjour Aubertoise et Aubertois,

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous présenter, au nom du conseil municipal, un résumé des prévisions budgétaires de la municipalité de Saint-Aubert pour l'exercice 2017.

Le nouveau budget s'élève à 2 613 829 \$ en hausse de 6,6% par rapport à celui de l'exercice 2016.

Malgré ce fait, il nous a été possible de limiter l'augmentation de la taxe foncière à 0,01 \$ pour être fixée à 0,96 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Toutes les autres taxes demeurent inchangées. Vous pourrez constater à la dernière page de ce document que l'augmentation globale du compte de taxes 2017 est inférieure à 1,0% pour les résidences situées à l'extérieur du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que les maisons de villégiature du secteur du lac Trois-Saumons et à 0,75% pour celles localisées à l'intérieur du réseau d'aqueduc et d'égout.

En 2017, le conseil a prévu dans son budget les investissements suivants :

- achat d'une caméra thermique pour le service de Sécurité incendie;
- investissement de près de 10 000 \$ pour la préparation de documents de base permettant au conseil de fixer son choix sur le modèle de la nouvelle caserne incendie le plus approprié pour les besoins de la municipalité. Ces documents permettront également de procéder à un appel d'offres pour la confection des plans et devis de ce bâtiment ;
- investissement de près de 95 000 \$ dans l'entretien des chemins municipaux. Ce budget permettra de finaliser certains projets déjà débutés et améliorer les endroits stratégiques inventoriés sur l'ensemble du réseau routier;
- la modification du réseau d'éclairage public au DEL;
- l'évaluation de la situation en regard de travaux visant à redresser une courbe prononcée sur le 4e rang ouest ou encore à augmenter la sécurité des usagers sur le tracé de la courbe actuelle.

Également, le conseil examinera la possibilité de procéder au pavage des accotements des côtes de la route Bélanger afin de contrer les bris entraînés par la fonte des neiges et lors de fortes pluies. En plus d'améliorer la sécurité des usagers, ces travaux mettront un terme aux ouvrages de réparation répétitifs.

Nous croyons que le conseil a effectué, lors de la préparation des présentes prévisions budgétaires, les efforts requis afin de se donner la marge de manoeuvre nécessaire afin d'offrir à la population des services de qualité.

Dans ce contexte, nous vous rappelons que le conseil est réceptif à de nouvelles suggestions constructives afin d'améliorer constamment les services qui vous sont offerts.

Ensemble, il nous faut développer et entretenir une attitude positive afin de faire de la municipalité de Saint-Aubert un endroit où il fait bon vivre!

Le maire,

*Ghislain Deschênes*